Procès-verbal de l'Assemblée du département d'histoire du 22 janvier 2020, à 18h

Emargements

Enseignants:

- présents: Romain Castellesi [(procuration de Dimitri Manessis); procuration à Alain Rauwel à 19h40], David El Kenz, Stéphane Gacon (procuration de Jean Vigreux), François Jarrige, Perrine Kossmann, Dominique Le Page, Sabine Lefebvre, Hervé Mazurel, Hervé Mouillebouche (procuration à Dominique Le Page à 18h50), Alain Rauwel, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud (procuration de Philippe Salvadori).
- **absents**: Sophie Baby, Martine Clouzot, Hervé Duchêne, Arnaud Fossier, Bruno Lemesle (excusé), Dimitri Manessis (procuration à Romain Castellesi), Philippe Salvadori (procuration à Laurent-Henri Vignaud), Philippe Poirrier, Jean Vigreux (procuration à Gacon Stéphane).

Etudiants:

- présents: David Bardey, Armand Boidot, Laura Buirey, Quentin Clavaud, Pierre Coiffard, Tristan Cuenot, Victorien Di Fraja, Tiphaine Despres, Léa Ferretti, Maurice Franzi, Pierrick Guerout, Alexandre Hinger, Alexandre Malapris, Arthur Perruche, Léa Pimienta-Bachelard, Marie Robert, Lara Thom.
- absents:/

La séance est ouverte à 18h00.

Dominique Le Page rappelle en ouverture qu'il assure aujourd'hui son dernier conseil. Il remercie les étudiants qui se sont représentés et ont été élus en nombre. Il présente les élus. Il souhaite à tous une belle année 2020.

1. Approbation du PV du dernier conseil

Votée à l'unanimité

2. Bilan financier

Les sommes allouées au département ont été totalement dépensées ainsi que les sommes complémentaires octroyées par l'UFR et le Master 2 Archives. Elles ont été employées pour l'achat de livres, d'armoires (bureau 338), de petit matériel informatique. 500 euros ont été accordés à la Société des études politiques (Jean Vigreux), et 500 euros au Master 2 Recherche pour financer la venue de conférenciers extérieurs.

6720 euros ont été accordés pour l'année 2020 (soit une baisse de 100 euros par rapport à 2019), dont 1000 euros pour le Master Recherche, 1000 euros pour le Master Archives, 1000 euros pour le Master MEEF et le reste pour le département.

→ Dominique Le Page conseille d'anticiper des dépenses tout au long de l'année universitaire.

Sabine Lefebvre propose des sorties sur le terrain. V. Di Fraja rappelle que l'association des étudiants Histoire peut aider à organiser des voyages maintenant qu'elle est labellisée.

Approbation du budget à l'unanimité.

3. Election de la nouvelle direction du département

Candidat à la direction:

Perrine Kossmann, MCF d'histoire grecque

Candidat adjoint enseignant:

Laurent-Henri Vignaud, MCF d'histoire moderne

Candidat adjoint étudiant :

Alexandre Malapris, L1

32 votants

Le vote est à bulletin secret.

Dépouillement :

- Perrine Kossmann	:	20 voix	abstention:12
- Laurent-Henri Vignaud	:	26 voix	abstention: 6
- Alexandre Malapris	:	27 voix	abstention: 2
- E. du Chatelet	:	1 voix	
 Victorien Di Fraja 	:	1 voix	
- Léa Ferretti	:	1 voix	

= sont élus :

- Perrine Kossmann, directrice du département
- Laurent-Henri Vignaud, co-directeur du département
- Alexandre Malapris, représentant des étudiants

4. Réforme du Capes

Christian Stein évoque la réforme du concours du CAPES : elle est reportée d'un an, avec une année transitoire du Master 2 en 2011. À la rentrée prochaine, 2020, rien ne change. Il n'en demeure pas moins que la réforme sera appliquée un peu plus tard, il faudra donc en reparler. Le concours se ferait en M2 ; en M1, il y aurait des stages, très professionnels. La formation devrait être plus professionnalisante. Il y a une forte concurrence entre les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'enseignement (INSPE, anciennes ESPE) et les UFR pour la gérer. Le concours qui va se mettre en place dépend des groupes de

travail du jury du CAPES. Or on peut regretter que les universitaires aient peu investi ce dernier, laissant la place à des jeunes collègues du secondaire. Rien n'est évoqué par ailleurs sur le lien avec l'Agrégation. **Stéphane Gacon** demande pourquoi le ministre diffère d'un an l'application de cette réforme. **François Jarrige** constate que c'est une concession faite au mouvement social actuel, une raison supplémentaire pour le soutenir et l'amplifier.

- **S. Gacon** rappelle que le ministre avait proposé un projet qui a été rejeté par tous ceux qui assurent la préparation du concours du fait notamment de la diminution de la part disciplinaire dans les épreuves. Le risque est de voir instaurer un trop grand lien avec les programmes de l'enseignement secondaire qui privilégient la période contemporaine, au détriment d'une formation globale du citoyen. Il faudra connaître l'institution qui recrutera, or celle-ci est en pleine mutation. Le projet vise à former des fonctionnaires dociles alors que la discipline historique a pour but d'ouvrir les esprits.
- **F. Jarrige** affirme de nouveau que le ministre a reculé en raison des oppositions et distribue un texte élaboré par Sauvons L'Université (SLU), qui présente la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) et ses menaces pour l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR).

Tristan Cuénot demande en quoi consistera le stage de Master 1 et exprime la crainte que l'organisation qui est envisagée pour le Master enseignement ne permette de fournir des enseignants à peu cher.

- C. Stein répond que le stage de M1 consistera en 6 à 7 semaines d'observation en classe de collège et lycée; en M2, les étudiants effectueront un tiers temps contractuel ou une option de stage non contractuel. La question est de savoir si le rectorat sera capable de fournir des stages en nombre suffisant.
- **D.** Le Page considère que la part du disciplinaire va inévitablement diminuer dans les concours dont l'avenir est menacé à terme.
- C. Stein précise que sous la rubrique Master MEEF existent 15 concours. Le CAPES d'histoire-géographie est l'un des seuls à avoir un programme précis et un nombre de candidats important. Le rôle du président du jury du CAPES est prépondérant dans la détermination des modalités du concours. L'actuelle présidente est une géographe.

Sabine Lefebvre rappelle que les quatre associations d'enseignants en histoire des universités ont toujours défendu le disciplinaire et les programmes pour les concours.

5. Informations Parcours Sup 2020 et ConPeRe

Alain Rauwel, directeur des études de la Licence d'histoire, précise que l'ouverture de la procédure de vœux dans Parcours Sup remonte à 2 jours et qu'il est bien trop tôt pour en faire un bilan.

Il remercie tous les enseignants qui ont participé à la Journée portes ouvertes de l'uB, et surtout les étudiants mobilisés en nombre et avec une grande efficacité.

Il informe l'assemblée des derniers développements de l'application ConPeRE. Il s'agit de l'outil créé par l'uB pour gérer le Contrat pédagogique de réussite (CPR) mis en place par le Décret Licence de 2018. Ce contrat, co-signé par l'étudiant et le directeur de l'année ou du diplôme, précise les engagements réciproques. Il enregistre notamment les aménagements des étudiants en situation spécifique, qu'il s'agisse d'un handicap, du statut de sportif ou de salarié. Pour tous les autres, le CPR revient à signer la fiche filière (avec une clause sur la protection des personnes et des biens, clause qui fait l'objet de questions de la part des représentants étudiants). ConPeRE, nonobstant de longues discussions en 2019, n'était pas prêt à la rentrée de septembre. Les services compétents ont informé les UFR que l'application serait ouverte de janvier à mars. A. Rauwel se demande quel est le sens de cette opération, alors que les examens du premier semestre ont déjà eu lieu. L'assemblée du département partage cette perplexité et décide à l'unanimité de ne pas s'engager dans cette voie pour l'année 2019-20.

6. Questions diverses

• Motion du département contre la réforme des retraites et la LPPR :

F. Jarrige rappelle que des motions sont actuellement adoptées par de nombreux départements et laboratoires, dans notre université comme partout en France, à propos de la LPPR. Il lit la motion déjà transmise aux membres de l'assemblée par courriel et propose sa mise au vote (voir texte joint au PV).

Une courte discussion se déroule : **F. Jarrige** précise le point sur la LPPR, qui conduit à une évolution très inquiétante de l'ESR, sur le modèle américain, sans les financements.

S. Gacon insiste sur les menaces qui pèseront sur les futurs jeunes chercheurs, avec la disparition du corps des MCF.

David El Kenz regrette que l'assemblée du département se transforme en réunion politique et choisit de quitter le conseil.

- V. Di Fraja soutient que ce sont certains départements qui vont disparaître. Il souligne combien ces projets visent à adapter l'ESR au monde de l'entreprise
- S. Lefebvre évoque la politique du CNRS et l'avenir d'Isite et de la Comue.

Résultat des votes

Ne prend pas part au vote	1
Abstention	4
Contre	0
Pour	21

• Imprimante collective achetée (Laurent-Henri Vignaud)

- **D.** Le Page évoque cet achat qui permettra d'économiser sur les dépenses courantes en achat de fournitures (cartouches). Son coût annuel sera d'environ 400 euros.
- L.-H. Vignaud indique que la machine a été achetée et livrée. Elle doit être prochainement connectée. Elle peut scanner, imprimer, en revanche la photocopie devra rester une exception (pour cela il faudra s'adresser comme c'est déjà le cas au service de reprographie). Pour le moment, le stockage des documents numérisés sur clé usb n'est pas autorisé pour des raisons de sécurité, mais ils peuvent être envoyés à l'adresse courriel académique de l'utilisateur. L.-H. Vignaud explique le fonctionnement de l'impression, exclusivement à partir des ordinateurs postes fixes, PC ou Mac. Pour le moment, l'envoi d'une impression à partir d'un ordinateur portable n'est pas possible. Un vademecum sera envoyé aux utilisateurs.

• Refondation de l'Association des professeurs d'histoire-géographie de Bourgogne (APHG)

Stéphane Gacon présente brièvement la refondation de l'APHG de Bourgogne, quelque peu endormie ces dernières années, grâce à de jeunes collègues qui sont souvent d'anciens étudiants. Au nom de l'APHG, S. Gacon demande le soutien à la fois financier et humain du département pour accompagner cette renaissance et soutenir divers projets, comme l'organisation régulière de cafés histoire à Dijon. Le conseil s'engage à soutenir cette initiative, à l'accompagner dans la mesure de ses moyens et invite les collègues à contribuer aux journées, rencontres et débats qui seront organisés.

Demandes et interpellations des représentants des étudiants :

La fin du conseil est marquée par plusieurs demandes et interpellations des représentants des étudiants qui souhaitent attirer l'attention du conseil sur une série de points :

- Les représentants des étudiants de L3 Histoire classique regrettent ainsi le déséquilibre de leur emploi du temps, qui comporte un mercredi surchargé, avec au minimum 8 heures de cours, et même 10 heures pour une partie d'entre eux. Ils demandent qu'une réflexion soit engagée avec le responsable de la L3 pour déplacer un cours ou trouver un moyen d'alléger cette journée, et mieux répartir les enseignements sur la semaine.
- Les étudiants attirent également l'attention sur le fait qu'il manque des prises électriques pour leur permettre de recharger leurs ordinateurs portables (en effet les batteries n'ont pas une autonomie de 8 heures), et demandent que le département investisse dans une série de prises multiples. L'assemblée prévoit d'acquérir des prises à récupérer auprès de Thierry Fallet.
- Enfin, un débat s'engage à la suite d'une proposition des représentants des étudiants, liée au contexte social, à propos des sessions d'examen futures. Il s'agirait d'accorder aux étudiants la possibilité de se déclarer grévistes jusqu'à 24h avant la tenue d'une épreuve et de leur attribuer au titre de cette épreuve une note égale à leur moyenne de contrôle continu dans l'UE concernée. Cette demande est repoussée par les enseignants, car elle contrevient à la garantie d'égalité inscrite dans le référentiel commun des études. Par ailleurs, les enseignants affirment résolument que cela leur pose un cas de conscience d'attribuer des notes sur des bases différentes aux étudiants qui auront composé (copie d'examen) et à ceux qui n'auront pas composé (reprise de la moyenne de contrôle continu). Ils rappellent que la notation comme les questions pédagogiques en général relèvent de la seule responsabilité des enseignants et de l'équipe pédagogique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée à 20h30

Secrétaires de séance : Sabine Lefebvre et François Jarrige

Motion des membres du conseil du département d'histoire adoptée le 22 janvier 2020

Alors qu'un mouvement social exceptionnel par sa durée manifeste l'opposition résolue des Français.es aux projets de l'actuel gouvernement, celui-ci persiste dans sa volonté de supprimer le régime de retraite par répartition. Il retarde sans cesse les négociations avec les partenaires sociaux, jouant un pourrissement inacceptable.

Les membres du conseil du département d'histoire de l'Université de Bourgogne dénoncent les régressions qui résulteraient de ces mesures pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche – titulaires ou contractuels – et plus généralement pour tou.te.s les salarié.e.s, présent.e.s et futur.e.s. Ils exigent leur abandon.

La destruction du système de solidarité entre générations est d'autant plus inacceptable qu'elle intervient dans un contexte de blocage des salaires qui a contribué depuis des années à la dégradation du niveau de vie des fonctionnaires, dans l'ESR comme dans tous les secteurs de l'activité publique.

Cette réforme intervient alors qu'une série de mesures sur la formation des enseignant.e.s, sur le financement de l'enseignement supérieur ou sur la programmation de la recherche (LPPR) annoncent le renforcement des logiques d'austérité à l'université, une précarisation de l'ensemble de ses salarié.e.s et une marchandisation des savoirs et des formations profondément choquante au regard de toutes les traditions universitaires.

Les membres du conseil demandent donc le retrait du projet de loi de réforme des retraites par points pour ouvrir de réelles négociations sur l'amélioration du régime de répartition actuel, en vue de rendre plus décentes et plus pérennes les pensions des titulaires et contractuel.le.s de l'enseignement supérieur et de l'ensemble des salarié.e.s et appellent aussi à prendre la mesure de la LPPR qui annonce un démantèlement de l'ESR à tous les niveaux et pour tous les personnels.

Dans cette perspective nous appelons à une assemblée générale unitaire de l'ensemble des personnels de l'université ainsi qu'à la mobilisation de tous les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les membres du conseil du département d'histoire